

AMICALE MANIN SPORT PARIS EST

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 JANVIER 2018

PROCES VERBAL

Ouverture de l'assemblée générale par des paroles de bienvenue prononcées par Jean-Pierre Raviot, président de l'AMSPE. *« Je présente mes meilleurs vœux à l'assemblée des adhérents qui sont venus nombreux et je remercie Monsieur le Maire du 19^{ème}, François Dagnaud, d'être présent à chacune de nos assemblées générales ainsi que son adjoint Sergio Tinti, chargé des sports . »*

1/ Approbation du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28/01/2017

Jean-Pierre Raviot rappelle que le compte-rendu de la précédente assemblée est disponible sur le site de l'association et consultable par tous.

Vote contre : 0 – Abstention : 1

Adopté à l'unanimité des présents moins 1 abstention

2/ Rapport moral présenté par le président

Fichier JPR

Vote contre : 0 – Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des présents.

3/ Intervention de Monsieur le Maire du 19^{ème} arrondissement

« Merci Monsieur le Président, mesdames, messieurs, merci de nous accueillir à cette assemblée générale annuelle ainsi que Sergio Tinti, mon adjoint qui est un contact utile et efficace à votre intention et avec l'équipe municipale.

Cette assemblée générale est l'occasion de vous présenter mes vœux personnels, sportifs et citoyens, mais aussi de rendre hommage à l'engagement professionnel d'Alain Daubannay et de Grégory Moriamé et aux bénévoles qui font vivre un grand club comme le votre. Nous mesurons combien votre engagement, votre investissement sont indispensables à la bonne marche de notre ville, de notre société qui nous permet de faire face à tout, aux réussites sans oublier ceux qui peuvent être en difficulté : c'est une valeur solidaire qui est au cœur de votre identité même et qui nous permet d'avancer, de faire destin commun et de surmonter tous les obstacles que nous avons à surmonter.

Manin sport a été créé en 1948 et aujourd'hui c'est le 70^{ème} anniversaire du club. C'est un beau club qui obtient des résultats qui font honneur à ses membres mais aussi au territoire dans lequel il s'inscrit et sur lequel il prend appui. C'est un club qui se place au 7^{ème} rang des clubs parisiens avec plus de 1300 licenciés, une dizaine de disciplines, une équipe performante au plan administratif et sportif, qui obtient d'excellents résultats notamment en tennis et en judo.

Concernant la CODP des 7 Arpents, on peut dire que votre club sera le mieux placé pour remporter l'appel à projet. Vous avez réussi à mobiliser des financements, ce qui vous donne une longueur d'avance irrattrapable et nous ferons en sorte qu'elle le reste. Je pense que l'année 2018 sera l'année de la concrétisation de ce projet d'envergure. L'idée de résidentialiser les clubs, de proposer de prendre davantage en charge l'animation,

l'occupation et la responsabilité de sites sportifs et votre club est un des plus solide, des plus enthousiaste, des plus conquérant et combatif et donc des plus performant pour être à Paris un des tout premier pour assumer ce type de responsabilité. Nous veillerons avec Sergio Tinti pour que les choses arrivent à bon port le plus tôt possible et dans les meilleures conditions. Nous serons, comme toujours, à vos côtés pour trouver des créneaux supplémentaires pour certaines de vos activités. Le responsable de la section badminton m'a d'ailleurs donné quelques pistes de progrès. Sur Les Lilas, c'est un gymnase qui a des problèmes de chauffage et des infiltrations d'eau. Des travaux ont eu lieu l'année passée sur la toiture terrasse, mitoyenne à l'école. Apparemment les travaux ne sont pas tout à fait performants mais c'est en cours d'ajustement et d'amélioration. Il y a d'autres travaux prévus cet été pour le chauffage et l'éclairage. Je vous remercie de votre présence un samedi soir qui montre votre attachement au club. Cela montre votre engagement et votre implication dans l'animation d'un outil qui est au service de la collectivité. Je veux rappeler que le sport au même titre que l'éducation et la culture font partie du socle qui fait tenir droit une société locale qui existe par ses réussites, ses succès mais aussi par ses galères et la précarité, par toutes les difficultés qu'elle peut rencontrer. Pour moi, ce sont les trois piliers qui permettent aux gamins de se construire, de réussir, d'avancer, c'est une dimension tout à fait précieuse et je voudrais ne pas oublier le partenariat avec les établissements Brassens et Bergson pour les classes à horaire aménagé. Il y a des gens qui ne rentrent pas dans les filières classiques du sport et qu'il faut savoir leur proposer des dispositifs aménagés pour que tout le monde puisse profiter du plaisir de faire du sport individuel ou collectif. C'est le vœu que je forme cette année en vous souhaitant beaucoup de réussite et en vous confirmant notre engagement à vos côtés pour concrétiser tous ces projets.

4/ Remise des récompenses, en présence de François Dagnaud

Médaille de bronze : O. Yanik, judoka et entraîneur à la section judo

Médailles de d'argent : C. Autrive, tennis, équipes de championnat et M. Gillet, tennis, secrétaire générale

Médaille d'or : S. Bonté, secrétaire adjointe

5/ Rapport d'activité présenté par la secrétaire générale et les responsables des sections du club

Fichier JPR

Vote contre : 0 – Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des présents.

6/ Rapport financier 2016-2017, présenté par la trésorière, M. Barruet

Fichier MB

Vote contre : 0 – Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des présents.

7/Bilan de la saison 2016-2017, présenté par la trésorière, M. Barruet

Fichier MB

Vote contre : 0 – Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des présents.

8/ Budget prévisionnel saison sportive 2017-2018, présenté par la trésorière, M Barruet
Fichier MB

Vote contre : 0 – Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des présents.

9/ Election des nouveaux membres du bureau 2017 – 2018

Présentation des candidatures : **Claude Decaster**, escalade, qui réintègre le comité directeur. **Evelyne Châtelain, trésorière adjointe**, qui a intégré l'Amicale Manin Sport Paris Est depuis la dissolution de l'US Paris 19^{ème}.

Vote contre : 0 – Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des présents.

10/ Questions diverses

- **Quels sont les créneaux tennis alloués au club, car sur le site il n'y a pas de visibilité.**
Il y a diminution des créneaux le soir en semaine car peu ou pas utilisés. En contrepartie, ceux du week-end ont augmenté pour développer le jeu libre. C'est une formule en développement depuis quelques années. L'objectif est d'en faire bénéficier le plus de monde. Nous avons 5 terrains disponibles de 9h à 19h. Les réservations se font 1 semaine à l'avance dès que les terrains sont libérés.
- **Aux 7 Arpents, il arrive que les terrains soient fermés en journée. C'est un manque d'effectif des gardiens. Ce problème avec la Mairie de Paris n'est pas résolu à ce jour. Elle souhaite progressivement faire gérer certaines installations sportives par les clubs ce qui explique la proposition d'une CODP sur le site.**

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 21h, suivie d'un apéritif et d'un buffet convivial. Les animations tennis et badminton se déroulant tout au long de la soirée.

Le Président



Jean Pierre Raviot